

Vous souhaitez participer au marché artisanal ? RÈGLEMENT & DOSSIER D'INSCRIPTION Ville de Ploërmel

Ce document fixe les modalités du marché artisanal. Nous vous remercions par avance de bien vouloir y réserver toute votre attention.

Afin d'organiser les marchés dans les meilleures conditions, merci de nous retourner ce dossier **complété par mail à : animations@ploermel.bzh ou par voie postale :**

Service Développement économique - Hôtel de Ville & communautaire
Place de l'Hôtel de Ville - 56800 Ploërmel

1 - HORAIRES D'OUVERTURE

Tous les 3^e dimanches du mois d'avril à octobre de 9h à 13h

TAILLE & PRIX DES EMPLACEMENTS

Le prix est indiqué sur le bulletin d'inscription joint. Il inclut l'occupation de l'espace. Pas de mise à disposition de matériel.

Le règlement se fera sur place auprès du responsable foires et marchés.

3 - ATTRIBUTION DES PLACES AUX EXPOSANTS

Les places sont attribuées à réception de la confirmation de participation (*formulaire d'inscription rempli & signé - avec n°SIRET ou RCS obligatoire*) et, en fonction de la date de réception du dossier.

Le placement s'effectue à partir de 8h.

À votre arrivée, munissez-vous des documents suivants, et présentez-les à l'agent sur place avant de vous installer :

- Votre carte de commerçant ambulant (*attestation MSA pour les producteurs*)
- Votre attestation d'assurance en responsabilité civile
- Votre extrait Kbis

4 - ASSURANCE

La responsabilité civile des exposants est garantie pendant toute la période du marché artisanal.

6 - PRESSE & PUBLICITÉ

Le marché artisanal fait l'objet d'une promotion par le service communication de la Ville de Ploërmel.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Tarif unique de 1,25€ du mètre

M. Mme :

Raison sociale :

Adresse :

N° SIRET :

Téléphone :

ou RCS :

E-mail :

Site Internet :

Description de votre activité et des produits proposés :

.....
.....
.....
.....

BESOINS DIVERS

Nombre de mètres souhaités : Électricité

DATES D'INSCRIPTIONS

Dimanches 19 juin 17 juillet 21 août 18 septembre

Fait à :

Tampon & signature :

Le :

Lu & approuvé les modalités de participation